

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

16 novembre 2009

### **C'est une réalité, la crèche Arti'Choux ouvrira ses portes aux enfants début 2010 !**

**Née de la volonté de l'association d'entreprises Ecopôle, la crèche Arti'Choux ouvrira ses portes aux jeunes enfants de Languieux début janvier 2010. Pilotée et gérée par BABILOU, cette structure verra le jour avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor et du Conseil Général.**

A l'origine du projet, en plus de vouloir renforcer l'attractivité et le dynamisme de la commune, l'association d'entreprises Ecopôle avait une réelle intention de s'impliquer dans une démarche susceptible d'améliorer la situation de manque de modes de garde des enfants de ses salariés. En partenariat avec le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor, l'Association a déployé toute son énergie pour que ce projet de création d'une crèche aboutisse.

Située sur le site du Douvenant, dans la zone commerciale de Languieux, la crèche est au centre de l'axe Rennes-Brest. Ce positionnement stratégique permet un accès facile aux salariés des entreprises qui, lors de leur trajet domicile/travail, peuvent déposer leur enfant à la crèche.

Ouverte de 7h30 à 19h, du lundi au vendredi, la crèche Arti'Choux accueillera 32 enfants de 10 semaines à 4 ans, répartis en deux unités de vie, l'une accueillant les bébés et l'autre les moyens/grands. Structure neuve, moderne et spacieuse, la crèche proposera, en plus des deux unités de vie, une salle de psychomotricité, une salle de jeux d'eau et un jardin d'une surface de 200m<sup>2</sup>. Le projet pédagogique, travaillé par Sophie MOULIN (Educatrice de jeunes enfants de formation), la directrice de la crèche, et son équipe de 11 professionnels de la Petite Enfance, met au cœur de ses priorités l'éveil de l'enfant selon son propre rythme et la qualité des soins qui lui sont apportés.

Pour répondre aux besoins des parents travaillant à des horaires décalés, la crèche propose différents types d'accueil : régulier, occasionnel et d'urgence. Pour les familles, le coût, facturé en fonction des heures de présence de l'enfant, est identique à celui d'une crèche municipale (barème CNAF).

Pour toute réservation de place(s) en crèche par une entreprise, c'est 83% du coût qui est pris en charge par l'Etat (33% d'I.S + 50% de Crédit Impôt Famille). Aujourd'hui que vous soyez parents salariés ou entrepreneurs, n'hésitez pas à contacter, Véronique Delestre, Directrice Régionale de Babilou Grand-Ouest, qui se tient à votre disposition au 02.99.23.92.39 pour toute information complémentaire car quelques berceaux sont encore disponibles.

#### **Contacts presse :**

**BABILOU**

Gwenola ROGER

01.41.49.54.32

presse@babilou.com



#### **A propos de Babilou**

Spécialiste de la création et de la gestion de crèches pour entreprises et collectivités territoriales depuis 2003, Babilou, représente aujourd'hui un réseau de 100 crèches en France, soit plus de 3500 berceaux et près de 1200 emplois créés en 6 ans.

Le projet pédagogique « **Les petits pas qui comptent...** » est axé sur l'épanouissement de l'enfant selon son propre rythme de développement. Ce projet a reçu le prix de l'innovation Bébé de la Fondation pour l'Enfance. Il contribue au confort d'accueil de l'enfant et de sa famille et repose sur une qualité de fonctionnement et de gestion des crèches.

Babilou est signataire de la Charte de la Parentalité et membre de la Fédération Française des Entreprises de Crèches.

Pour plus d'informations : [www.babilou.com](http://www.babilou.com)